

L'importance de sauvegarder et de requalifier
l'Hôpital de la Miséricorde
(Secteur 8 du PPU des Faubourgs)

Mémoire présenté à
L'Office de consultation publique de Montréal
Secteur des Faubourgs

Le 4 avril 2019

par le Musée de l'Hôpital de La Miséricorde

Hôpital de la Miséricorde (1853-1973) (CHSLD Jacques-Viger de 1973 à 2012)

VALEUR PATRIMONIALE ET IDENTITAIRE DU SITE

Site d'une valeur patrimoniale exceptionnelle selon Héritage Montréal¹, l'ancienne maternité des Sœurs de Miséricorde, sur le boulevard René-Lévesque (le secteur 8 du PPU des Faubourgs), est à l'abandon depuis 2012.

La communauté des Sœurs de Miséricorde fut fondée en 1848 par Rosalie Cadron-Jetté avec pour vocation de venir en aide aux filles-mères et à leur enfant à une époque où l'opprobre sociale était totale à leurs égards.² Lieu symbolique et chargé d'émotions, La Miséricorde fut pendant près de 130 ans, jusqu'au transfert des bâtiments au ministère de la Santé en 1973, un refuge pour des dizaines de milliers de filles-mères venues y accoucher dans le secret et la honte. Elle est un témoin essentiel du « Temps des crèches » non seulement pour Montréal mais pour tout le Québec. On estime qu'il y aurait eu 300 000 naissances illégitimes pour le XXe siècle seulement au Québec et que près d'un million de Québécois serait concernés par cet épisode douloureux de notre histoire (les mères, leurs enfants et les descendants).

Le site est également un témoin important de l'histoire conventuelle montréalaise en général et du quartier Saint-Jacques en particulier. L'hôpital de la Miséricorde fut construit à partir de 1853 pour ses ailes les plus anciennes, sur les plans de Victor Bourgeau et d'Alcibiade Leprohon³. Au printemps de 1855, monseigneur Bourget, évêque de Montréal, qui a souhaité et soutenu la construction de cette maternité, bénit la chapelle (Saint-Nom-de-Jésus) et aurait permis, dès 1858, qu'on baptise les nouveau-nés à la maternité, et ce bien avant le démembrement de la paroisse Notre-Dame⁴, dérogeant ainsi aux conventions⁵.

Avec l'église St-Pierre-Apôtre (1851-53), La Miséricorde, construite tout juste après le grand incendie de Montréal (1852), demeure un des seuls vestiges de l'ancien quartier Saint-Jacques à avoir résisté aux pics des démolisseurs et aux grands projets des années 50 à 80 qui ont fait disparaître beaucoup de témoins de cette histoire des « pierres grises » au cours des 50 dernières années (mentionnons brièvement pour le secteur : le couvent de Sœurs de La Providence (parc Émilie-Gamelin), l'église Saint-Jacques, le couvent Notre-Dame de Lourdes des Petites Filles de

¹ <https://www.heritagemontreal.org/plateforme-h-mtl/?siteSlug=hopital-de-la-misericorde>

² En 2006, Parcs Canada reconnaissait l'« importance historique nationale au Canada » de l'Institut des Sœurs de Miséricorde de Montréal. Exclusivement consacré aux soins des mères à l'origine, La Miséricorde accueillait également les enfants dans sa crèche à partir de 1889, les naissances étant tellement nombreuses que les Sœurs Grises n'arrivaient plus à assumer la tâche seules. Les enfants y restaient jusqu'à l'âge de deux ans.

³ Les architectes Viau et Venne ont également été maître d'œuvre de parties plus récentes. Guy Pinard, *Montréal, son histoire, son architecture*. Vol. V, Édition Méridien.

⁴ *Vie de Rosalie Cadron-Jetté, une histoire d'audace et de compassion*, Hélène Grégoire, Éditions CRCJ. À cette époque il n'y avait qu'une seule paroisse à Montréal, Notre-Dame. Le démembrement se fait en 1873.

⁵ Cependant, les registres officiels n'ouvriront officiellement qu'en 1873.

Saint-Joseph (site de l'UQAM), l'Hospice de Saint-Vincent de Paul et la Saint-Vincent Reformatory Prison (site de la BANQ).

Pour toutes ces raisons, ce site qui est encore intact dans son intégrité architecturale, si ce n'est dans sa fonction (la chapelle a été désacralisée) et dans son état, est un témoin qu'il faut absolument protéger et requalifier dans le respect de son histoire, de la mémoire des filles-mères et du souhait énoncé par les Sœurs de Miséricorde qui, au moment du transfert à l'État en 1973, souhaitaient que les bâtisses servent à des fins humanitaires et sociales.

La Miséricorde, c'est un morceau de l'âme des anciens faubourgs mais aussi du Québec, un ensemble avec une grande valeur architecturale, mémorielle, historique, patrimoniale, et également un marqueur important du paysage, caractéristique de l'identité du territoire. **C'est la dernière propriété publique du secteur à développer. Il faut en faire un projet exemplaire.**

LE MUSÉE DE L'HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE

Le « Temps des crèches » a beau avoir disparu de notre horizon à l'aube de la Révolution tranquille, ses blessures sont encore bien vivantes. Le fait que ces mères et leurs enfants déclarés de facto *illégitimes*⁶ aient été stigmatisés est inacceptable; une tache sur notre histoire collective et un important pan méconnu de l'histoire sociale de la fin du XIXe siècle et de la première partie du XXe siècle au Québec et au Canada⁷.

La mission du musée de L'Hôpital de La Miséricorde sera de se consacrer, au bénéfice du grand public et dans un but de sensibilisation et d'éducation populaire, à l'histoire québécoise des filles-mères, du « Temps des crèches » et des œuvres des Sœurs de Miséricorde (1853-1973). L'espace de la magnifique chapelle Saint-Nom de Jésus est le lieu tout désigné pour cette commémoration qui ne peut avoir plus bel écrin que l'intérieur même des lieux qui ont vu défiler des générations de femmes et naître leur enfant.

La chapelle est vaste, haute de trois étages, avec deux étages de balcons à balustrade de chaque côté de la nef. Elle totalise 28 225 pieds carrés, dont 5 821 pc au 1^{er} étage et 5 733 pc pour ses deux balcons. Le musée occuperait une superficie qui reste à déterminer, sans doute un des balcons, le reste des espaces devant être loués pour permettre une viabilité financière au projet.

Les grands thèmes du musée :

- Histoire des filles-mères et de la maternité hors mariage.
- Histoire de l'assistance aux enfants sans famille et de l'adoption au Québec.

⁶ La notion d'illégitimité pour les enfants nés hors mariage n'a disparu qu'avec le nouveau code de la famille, en 1982!

⁷ Un comité spécial du Sénat s'est d'ailleurs penché sur ce sujet et a publié un rapport accablant à l'été 2018 : *Honte à nous : L'adoption forcée des enfants nés d'une mère célibataire pendant la période d'après-guerre au Canada*, Rapport du Sénat canadien, juillet 2018. Également, la Loi 113 (donnant le droit aux adoptés de connaître leurs antécédents biologiques, entrée en vigueur en juin 2018), vient révéler au grand public cette douleur toujours présente mais enfin nommée pour les descendants.

- Histoire des Sœurs de Miséricorde et de leur maternité; la première maternité francophone au Québec et sans doute au Canada.
- Histoire sociale et populaire de ce « Temps » (contexte social, transformation de la société, lois et politiques, etc.) et également histoire contemporaine et actualisée (impact sur la société actuelle, les descendants, etc).
- Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine bâti de l'ensemble du quadrilatère de l'ancien de l'Hôpital de la Miséricorde de Montréal; un des derniers vestiges du secteur.

Le musée remplira sa mission selon quatre axes d'intervention : à la fois un musée traditionnel (exposant des collections), mais aussi un musée d'histoire vivante actuelle (agir comme « collecteur de mémoire »), un centre de recherche et de documentation et un espace d'expositions temporaires à thématiques connexes.

Un musée traditionnel

Le musée présentera les différentes périodes et les différents acteurs de cette époque et pourra l'incarner par la présentation d'une collection d'artefacts ainsi que par des éléments de son patrimoine bâti (notamment les deux portails emblématiques, le 850 et le 870 de la rue René-Lévesque Est; respectivement entrée de la chapelle et entrée des filles-mères). Il présentera également des films d'archives et des documentaires.

Un musée d'histoire vivante et actuelle

Inspirée de la démarche des écomusées, notre musée sera un « collecteur de mémoire ». Une grande partie de la richesse de ce projet repose sur un axe de réparation; la prise de paroles de celles et ceux qui ont vécu ce « Temps » : les mères, les oubliées de l'histoire, leurs enfants, et tous leurs descendants. Ces témoignages seront captés et conservés et pourront aussi, selon le souhait des participants, être présentés au public. Que ce soit sous forme de lettre ou de captation vidéo, cette mémoire pourra également être accessible via une plate-forme web dédiée. Ainsi le musée agira comme un dépôt légal de cette parole et sera participatif pour les visiteurs, il fera œuvre d'éducation, contribuant au capital social de la communauté.

Un centre de recherche et de documentation d'histoire vivante et actuelle

Le projet souhaite également intégrer un centre de documentation sur l'histoire des femmes et de la maternité hors mariage et sur l'adoption; un centre ouvert au public et aux chercheurs ainsi qu'une base de données sur la période. Partenariats possibles avec BANQ, CHUM, UQAM (ex: le CHRS, le Centre des régulations sociales).

Des expositions temporaires et de la médiation:

Des expositions temporaires seront organisées en lien avec le thème central : histoire de l'obstétrique et des sages-femmes (La Miséricorde fut un important centre d'obstétrique francophone au XXe siècle et la seule communauté religieuse où les sœurs furent autorisées à pratiquer des accouchements), histoire de la pédiatrie, histoire du travail social (trois domaines où les Sœurs de Miséricorde eurent des pratiques très « innovantes » pour l'époque). Également

nous souhaitons que le musée soit un espace vivant, inclusif, un lieu de rencontres et de conférences avec médiation culturelle, visites guidées, scolaires et éducatives.

EN GUISE DE CONCLUSION

La Miséricorde est un élément important du patrimoine immatériel du Québec par la représentation symbolique du lieu, sa force d'évocation et sa force identitaire non seulement pour toutes ces femmes endeuillées par l'abandon quasi systématique (et systémique) de leurs enfants, mais aussi pour tous leurs descendants. Un travail de mémoire mais aussi d'éducation populaire est ici nécessaire. Quel que soit le projet qui se développera sur ce site, il devra tenir compte de cette mémoire.

Avec notre projet, nous sommes partie prenante du projet de redéveloppement du *Quadrilatère de La Miséricorde*, un regroupement de cinq développeurs qui a pour objet la requalification du site et qui y propose des logements sociaux pour les familles, des logements d'inclusion sociale, une coopérative étudiante, des ateliers d'artistes, un CPE et, bien sur un espace de mémoire (ce projet fait l'objet du mémoire du *Quadrilatère de La Miséricorde* qui est également déposé à l'Office de consultation publique). Il s'agit d'un milieu de vie complet et un projet en parfaite adéquation avec le souhait des Sœurs de maintenir sur le site une mission de nature sociale et humanitaire. Cette proposition rencontre également parfaitement les objectifs de la Ville de Montréal énoncés dans ses différents plans stratégiques⁸.

La vacance et la préservation des grandes institutions hospitalières sont également au cœur des recommandations du Conseil du Patrimoine de Montréal qui soulignait, dans son rapport d'activités 2017 et ses recommandations à la Ville, « l'importance d'avoir une réflexion d'ensemble sur la reconversion de ces grands ensembles institutionnels » et également la nécessité de « *Diminuer la pression du développement sur les éléments du patrimoine vernaculaire en harmonisant les intentions de développement et de protection dans des secteurs de densification, ainsi que cela est prévu au Plan d'action en patrimoine* »⁹ L'acquisition par la ville de cet ensemble, et son redéveloppement selon le projet du *Quadrilatère de La Miséricorde*, rencontreraient de manière positive tous ces enjeux.

RECOMMANDATIONS

- Pour être en cohérence avec ses recommandations, la Ville de Montréal doit absolument se prévaloir de son privilège et acquérir le site de l'ancien hôpital de La Miséricorde, actuelle propriété du CIUSSS du Centre- Sud-de-l'île-de-Montréal, le dernier grand ensemble public du secteur des Faubourgs, pour en faire un projet de requalification exemplaire.

⁸ Voir *Plan d'action de la Stratégie centre-ville, soutenir l'élan*, Ville de Montréal, juin 2017 ainsi que le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022, s'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise*, Ville de Montréal, août 2017.

⁹ Conseil du Patrimoine de Montréal, *Rapport d'activités 2017*, p. 27 et 31

- Les Sœurs de Miséricorde au moment du transfert ont émis le souhait que le site serve à des fins humanitaires et sociales, cette clause doit être respectée.
- Un énoncé patrimonial devrait être fait sur ce site d'une grande valeur patrimoniale, symbolique et identitaire. Également une cartographie (archivage en modèle 4d) devrait être effectuée si des travaux d'envergure s'avéraient nécessaires pour la chapelle, sur l'exemple de ce qui a été fait pour la gare Viger. La mémoire de cette chapelle (décorée en 1919 par Toussaint-Xénophon Renaud) est fragile et déjà beaucoup d'éléments d'origine ont disparu. Heureusement la statue de Louis-Joseph Hébert (Notre-Dame-de-Miséricorde) est toujours là et quelques éléments d'importance également.
- Il faudrait permettre, selon le calendrier des travaux et l'état des lieux, un usage transitoire de certains espaces, dans l'objectif de les préserver et de les maintenir. Le projet du musée et l'espace de la chapelle se prêtent remarquablement bien à un objectif de la sorte, qui contribuerait à contrer l'inoccupation du site en attendant la livraison des différentes ailes. Nous travaillons présentement à une ligne d'interprétation temporaire du site dans la chapelle.
- Le financement et les mesures fiscales :
 La Ville souligne dans son *Plan d'action en patrimoine* que « dans un contexte de rareté des ressources, il importe de déployer un ensemble de moyens convergents afin de favoriser la mise en valeur du patrimoine et d'assurer sa pérennité »¹⁰. Force est d'admettre cependant que c'est beaucoup plus complexe et onéreux dans le cas du patrimoine conventuel et institutionnel dont les dimensions imposent toujours de multiples usages, aux impératifs et aux modes de financement différents. Bien que cela ne concerne pas que la Ville, mais aussi le ministère de la Culture, la requalification d'ensembles patrimoniaux, dans le respect de l'histoire et des éléments historiques des sites, demande un soutien financier hors norme, auxquels les programmes actuels, comme par exemple *Accès-logis*, ne peuvent répondre (et ne s'appliquent de toute façon qu'aux parties intégrant du logement social). En conséquence, deux recommandations liées :
 - 1) La Ville de Montréal bonifiera ce printemps le programme d'Accès-logis pour soutenir le développement de logements sociaux dans des sites à caractère patrimonial ou archéologique, l'enveloppe de ce programme est très limitée pour l'instant, une réserve de 2 millions annuel, et ce pour toute la ville de Montréal. Compte tenu des nombreux sites à caractère patrimonial à présenter actuellement des potentiels de redéveloppement et de possible inclusion de logements sociaux (en plus de La Miséricorde, l'Hôtel-Dieu, ou encore l'Institut des Sourdes-muettes, ou des projets qui pourraient voir le jour dans des églises, d'anciennes usines, et ce dans tout

¹⁰ *Plan d'action en patrimoine 2017-2022, s'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise*, Ville de Montréal, août 2017, page 32

Montréal), la ville devrait envisager de bonifier cette enveloppe et garantir sa pérennité.

- 2) La Ville et le ministère de la Culture doivent créer des enveloppes d'exception pour ces sites d'exception. Tous ces lieux présentent un surcoût de développement conséquent, tant pour les aspects patrimoniaux à préserver et bien souvent à rénover, que pour la mise aux normes contemporaines (code du bâtiment).

En espérant que le futur de ce site remarquable soit pris en considération au regard de tous ces objectifs et qu'il soit possible d'en faire, selon les propres mots du *Plan d'action de la stratégie centre-ville*, « un modèle de régénération urbaine », dans le respect de son histoire et de sa mémoire.

Montréal, le 3 avril 2019
Musée de L'Hôpital de La Miséricorde